



RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00193

Numéro SIREN : 791 071 111

Nom ou dénomination : 7 M INGENIERIE

Ce dépôt a été enregistré le 03/02/2017 sous le numéro de dépôt B2017/000522

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/000522**
n°de gestion : **2013B00193**
n°SIREN : **791 071 111 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 03/02/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

7 M INGENIERIE - Société par actions simplifiée
3 rue du Castillet 66000 Perpignan -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



466362

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/06/2016			30/06/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	8 719	4 454	4 265	3 212
	Autres immobilisations corporelles	20 439	10 142	10 297	14 731
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières	100		100	100
	TOTAL (II)	29 258	14 596	14 663	18 043
	STOCK SET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	578		578	585
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				100
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	20 820		20 820	18 543
	Autres créances	5 186		5 186	2 157
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	13 517		13 517	25 747
	Charges constatées d'avance	199		199	487
	TOTAL (III)	40 301		40 301	47 619
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		69 559	14 596	54 964	65 663

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

100

100

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/06/2016

30/06/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	3 000	3 000
	RESERVES		
	Réserve légale	300	193
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	15 942	3 675
	Résultat de l'exercice	1 829	12 373
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	21 070	19 242
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	12 279	20 056
	Emprunts et dettes financières divers	267	267
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 001	5 230
	Dettes fiscales et sociales	11 146	13 447
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	2 044	811
	Produits constatés d'avance (1)	7 157	6 610
	Total des dettes	33 893	46 421
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	54 964	65 663
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 828,65	12 373,38
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		29 304	34 162
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



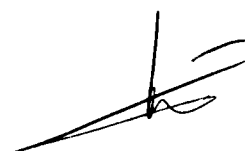
Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/06/2016

30/06/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	111 582		111 582	151 267
	Montant net du chiffre d'affaires	111 582		111 582	151 267
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			1	12
Total des produits d'exploitation (1)				111 583	151 279
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			14 852	32 970
	Variation de stock			7	254
	Autres achats et charges externes			23 228	32 987
	Impôts, taxes et versements assimilés			686	3 143
	Salaires et traitements			45 603	42 700
	Charges sociales du personnel			17 674	17 631
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			6 545	6 147
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges				4
Total des charges d'exploitation (2)				108 595	135 835
RESULTAT D'EXPLOITATION				2 988	15 444



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/06/2016

30/06/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		2 988	15 444
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	471	631
	Total des charges financières	471	631
RESULTAT FINANCIER		(471)	(631)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		2 517	14 813
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	170	106
	Total des charges exceptionnelles	170	106
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(170)	(106)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOT SUR LES BENEFICES		518	2 333
TOTAL DES PRODUITS		111 583	151 279
TOTAL DES CHARGES		109 755	138 906
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 829	12 373

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



SAS 7M INGENIERIE

S.A.S. au capital de 3 000,00 Euros

Siège social : 3 Rue du Castillet

66000 PERPIGNAN

R.C.S : RCS 791071111 PERPIGNAN

02 FEB. 2017

522

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31/12/2016 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2016

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 30/06/2016 faisant ressortir un bénéfice de 1 828,65 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 15 941,54 Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à 17 770,19 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 14 770,19 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant brut de 3 000,00 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende brut unitaire de 10 Euros. Les prélèvements sociaux attachés à ce montant de distribution au taux de 15,5 % et payables par la société s'élèveront à 465 € et hors prélèvement forfaitaire non libératoire de 21% ramenant donc un montant de dividende net versé de 8,45 Euros par action.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter un bénéfice de 1 828,65 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 14 770,19 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant brut de 3 000,00 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende brut unitaire de 10 Euros. Les prélèvements sociaux attachés à ce montant de distribution au taux de 15,5 % et payables par la société s'élèveront à 465 € et hors prélèvement forfaitaire non libératoire de 21% ramenant donc un montant de dividende net versé de 8,45 Euros par action.

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts sont désormais soumis sur ces revenus ainsi que les produits de placement à revenu fixe à prélèvement forfaitaire non libératoire de 21 % pour les dividendes sauf à en être dispensé sur leur demande expresse à la condition que leur revenu fiscal de référence de l'avant dernière année soit inférieur à 75 000 euros ou 50 000 euros selon leur situation de famille pour les dividendes, et 50 000 euros ou 25 000 euros pour les autres revenus.

Faute pour l'associé de manifester son intention d'être dispensé du paiement du prélèvement forfaitaire non libératoire dans le délai prescrit, il sera réputé avoir implicitement pris la décision de s'acquitter de ce prélèvement à la source non libératoire.

Le montant des prélèvements sociaux sur les dividendes (15,5 %) ainsi que le prélèvement forfaitaire non libératoire pour les personnes concernées (21 %), sauf demande de dispense au vu des conditions énoncées ci-dessus, doit être précompté par la société payeuse et la déclaration et le paiement à l'administration fiscale doivent être effectués dans les 15 premiers jours du mois suivant celui du paiement des revenus.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des deux exercices sociaux précédents.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

